Les freins au développement des éoliennes se multiplient en France

19/07/2010 à 14h00

Sénateurs récalcitrants, préfets sceptiques, habitants coalisés: les freins au développement des éoliennes se multiplient en France, malgré l'engagement du gouvernement pour les énergies renouvelables.

La France doit atteindre 23% d'énergies renouvelables dans le total de sa consommation d'électricité en 2020 pour respecter ses engagements nationaux et européens, et tenter de rallier les autres pays à la cause de l'Union européenne à la conférence internationale de Copenhague sur le climat, à la mi-décembre.

Pour la seule énergie éolienne, l'objectif de production est de 25.000 mégawatts (MW) à cette date, ce qui correspondrait, au niveau technologique actuel, à répartir sur tout le territoire 6.000 mâts blancs supplémentaires coiffés de leurs trois pales.

Mais, alors qu'au Danemark 20% de l'énergie vient du vent, les installations d'éoliennes en France sont en chute libre depuis deux ans.

> ***Selon le Syndicat des énergies renouvelables (SER), on a autorisé l'équivalent de 1.800 MW en 2007, 1.300 MW en 2008 et 900 MW pour les dix premiers mois de 2009.***

Actuellement, les 2.500 éoliennes installées sur le sol français produisent environ 4.200 MW. L'éolien produit déjà près de 23.000 MW en Allemagne et 17.000 MW en Espagne.

"Si on continue sur ce rythme, la France ne remplira jamais

***ses objectifs*”, prédit la député européenne d’Europe Ecologie Sandrine Bélier qui relève un *“paradoxe français*”.**

Devant les caméras, à l’approche du sommet de Copenhague, *“on renouvelle les déclarations positives sur l’éolien mais en réalité on complexifie les règles d’installation*”, explique l’élue qui voit *“l’ombre du lobby nucléaire*” planer sur les énergies renouvelables.

Au début du mois d’octobre, les sénateurs, qui débattaient du projet de loi Grenelle II, ont adopté une série d’articles que les pro-éolien qualifient de *“coups de grâce*”.

En l’état actuel du texte, que l’Assemblée nationale peut faire évoluer, les éoliennes seront soumises à partir de 2011 au régime des installations classées pour l’environnement (ICPE).

Une décision ahurissante, selon Benoît Praderie, qui préside la fédération Planète éolienne. *“En d’autres termes, les sénateurs disent que les énergies renouvelables sont un risque pour l’environnement*”, accuse-t-il.

Si ces nouvelles règles entrent en vigueur, *“on va mettre dix ans à faire sortir un projet éolien de terre alors qu’il ne faut que quatre ans pour construire une centrale nucléaire*”, dénonce Benoît Praderie.

En plus de ce millefeuille réglementaire, au niveau local, les permis de construire sont en baisse, les préfets cédant face au lobby anti-vent qui critique pêle-mêle le coût, le bruit et l’atteinte aux paysages de ces éoliennes hautes d’une centaine de mètres en moyenne, qui brassent 48 tonnes d’air par seconde.

Les associations pro-éolien dénoncent un *“impérialisme paysager”* dommageable au développement durable et font valoir que les 150.000 pylônes haute tension et les 55.000 châteaux d’eau représentent autant d’agressions.

Depuis les travaux du Grenelle de l'Environnement, à l'automne 2007, Nicolas Sarkozy a parfois lui-même apporté de l'eau au moulin de cette campagne.

"Sur la consommation, peut-être que c'est écologique mais franchement, sur la vision, il y a beaucoup à dire", a fait remarquer le chef de l'Etat en juin dernier.

Malgré ces obstacles, André Antolini, qui préside le Syndicat des énergies renouvelables, reste optimiste.

L'objectif des 25.000 MW en 2020 sera tenu, assure-t-il, tout en reconnaissant que la filière n'a pas encore atteint son *"rythme de croisière d'autorisations annuelles"*.

A ses yeux, le développement des voitures électriques va démultiplier bientôt la demande en énergies non carbonées, au premier rang desquelles le nucléaire et l'éolien.

Mais, selon André Antolini, c'est surtout la logique économique qui l'emportera.

La filière éolienne emploie environ 9.000 personnes aujourd'hui et on table sur 60.000 emplois en 2020, rappelle-t-il, et *"en période de crise, quel est le pays qui peut se payer le luxe de négliger cette industrie ?"*

Reuters